

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR RAYMOND VERGÈS

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N°197031 - 76ÈME ANNÉE

CONTRIBUTION AU DÉBAT PUBLIC NÉO

La section communiste de Saint-Denis a déposé ses propositions dans le cadre du Débat public Néo (Nouvelle Entrée Ouest de Saint-Denis). Le projet NEO financé par la Région Réunion, la Ville de Saint-Denis et la Cinor vise à "repenser entièrement le Barachois", afin de construire "un espace de rencontre calme, sécurisé et attrayant pour ses usagers".



1. EXPOSÉ DES MOTIFS, DE QUOI S'AGIT-IL ?

La note de Synthèse du Dossier du Maître d'Ouvrage annonce qu'un débat public est ouvert au public du 15 au 31 décembre 2020. La procédure du « Débat Public » devra permettre de débattre de l'opportunité du projet, de ses alternatives, de son contexte ainsi que de ses caractéristiques. Sur ce dernier point, la co-maîtrise d'ouvrage attend un éclairage sur deux principales questions :

- quel réaménagement de l'espace public dégagé par l'enfouissement du trafic automobile ?
- quel tracé pour la circulation automobile ?

La note souligne que c'est le « fruit de plusieurs années d'études sur le réaménagement du quartier du Barachois. NEO a l'ambition de transformer durablement cet espace emblématique du chef-lieu de La Réunion en ouvrant la ville sur la mer et en le rendant prioritairement aux piétons.

Quelles marges sont laissées au débat ?

La note de synthèse souligne que le premier enjeu du débat public est de questionner les enjeux et les besoins identifiés au regard des souhaits des citoyens.

« Ainsi, aucune des propositions exposées n'est figée », la Commission Nationale du Débat Public est un organisme extérieur, indépendant des maîtres d'ouvrage et chargé de faire des propositions à partir des remarques reçues. On peut lire également que le pilotage est confié à la Région, en partenariat avec la Mairie de Saint Denis et la Cinor.

Quelle méthode a été adoptée pour notre contribution ?

Les camarades ont été sensibilisés lors de 3 rencontres informelles et lors d'une visite organisée avec le responsable du projet de la mairie de Saint Denis, Mr ROSSIGNOL, qui a répondu à de nombreuses questions. Un premier texte a été adressé aux adhérents et sympathisants. Le samedi 5 décembre a été réservé pour travailler ensemble sur la finalisation de nos propositions. Une fois le texte définitif adopté, une date a été arrêtée pour remettre la contribution aux organisateurs du débat public.

2. NOTRE CONTRIBUTION AU DÉBAT PUBLIC NÉO

Section de Saint Denis du Parti communiste Réunionnais

1-Préambule.

Nous notons en premier lieu que NÉO est avant tout un projet d'aménagement du front de mer Ouest de Saint Denis, lieu-dit « le Barachois ». Nous regrettons que le projet d'aménagement ne porte pas sur l'ensemble de la côte maritime dionysienne, de l'Ouest à l'Est. Toutes les familles dionysiennes ont droit à l'accès à un front de mer aménagé à proximité.

Saint Denis, avec ses 150 000 habitants possède un linéaire maritime de 3 km, environ. Le débouché sur la mer est enclavé, en ouest, par la Rivière de Saint Denis et la falaise de la Montagne, en Est par la Rivière des Pluies. Compte tenu de la modestie du linéaire, il faut intégrer tous les enjeux et avoir une réflexion globale qui vise la valorisation de l'ensemble du littoral.

Il serait juste d'analyser les coups partis dans une vision globale de l'ère post-carbone et post-coronavirus. Comme application concrète, il s'agit de considérer l'espace géographique défini par le Boulevard Sud, les entrées Est-Ouest de la ville et l'ouverture sur l'océan.

Ainsi pensé, le projet d'aménagement qui nous est présenté, actuellement, serait une étape qui ne doit pas hypothéquer l'avenir et les ambitions de nouvelles générations de responsables. En effet, la vie ne s'arrête pas avec nous.

2. L'aménagement du Barachois et la neutralité carbone.

Le Barachois est un haut lieu historique pour notre île. On l'appelait aussi « place du gouvernement » par la présence des institutions d'Etat et les activités connexes. C'est sur cette place que des milliers d'esclaves étaient venus à pieds, des quatre coins de l'île, pour entendre Sarda Gariga proclamer l'abolition de l'esclavage.

Un signe des temps : la prison centrale. Elle interroge la condition humaine, constitue un sujet pour la connaissance et un site touristique d'importance mondiale. Situé à 500m de la mer, ce monument historique mérite d'être mentionné, à l'instar des autres maisons coloniales largement mis en valeur.

L'espace historique est donc aujourd'hui coupé par une route de grande circulation avec des feux, entraînant des effets pervers :

- elle isole la population de la mer
- elle provoque des embouteillages quasi-constants
- elle induit le plus gros volume de gaz d'échappement.

Seule une petite bande littorale permet quelques activités de loisirs et restauration rapide. Pourtant, le lieu est très connu et fréquenté par une population diverse et mixte. L'endroit reste un lieu mythique. Les calèches ont disparu ainsi que ses lustres d'antan. Nous héritons d'une erreur d'aménagement qui enferme la ville entre le port et l'aéroport, transformée de facto en un lieu de transit pour transports polluants.

Nous courrons derrière la dictature de l'automobile au moment où le Conseil d'Etat enjoint la France de respecter sa trajectoire d'atteindre 40% de baisse de CO2 à l'horizon 2030 par rapport à 1990. Désormais, tout aménagement de territoire devra se soumettre à cet engagement juridique.



LE DÉBAT NEO

TRACE TON BARACHOIS

Pour mémoire, l'Union Européenne préconise la neutralité carbone, par rapport à 1990, d'ici 2050. Un bilan sera fait, le 12 décembre 2020, lors des 5 premières années d'application des Accords de Paris. Pour réussir la transition, l'effort maximal devra être fait durant la décennie 2020-2030. La Grande Bretagne vient d'annoncer une réduction de 68% de gaz à effet de serre à l'horizon 2030.

Le document de présentation NEO ne fait pas ressortir la cohérence avec « les instruments de ratifications du Traité sur le Climat » qui est opposable à l'État, les Collectivités, les Entreprises et les Citoyens. Le public ignore les engagements pour La Réunion, une île tropicale. Le document n'anticipe pas les enjeux structurants d'une société numérisée, vicinale et frugale que le confinement a fortement identifiés.

3. Le projet NEO

Ces remarques générales étant posées, nous nous portons au débat les remarques spécifiques suivantes, concernant l'aménagement du Barachois.

a- Il nous apparaît comme évident que ce front de mer doit rester le lieu des rencontres, préservé des pollutions sonores, visuelles et atmosphériques causées par le tout-auto. Pour beaucoup de familles dionysiennes qui vivent en immeuble, cet espace est un exutoire. Lorsque la route est piétonne les dimanches, cela permet aux enfants de faire du vélo, de jouer sans risque. Cette orientation populaire doit être préservée et renforcée.

Un concours grand public devrait être lancé pour implanter des activités de loisirs et maritimes. La municipalité a le rôle d'organiser une émulation entre les quartiers visant à valoriser la culture populaire.

b- Un espace naturel de baignade serait un atout supplémentaire pour les familles qui, bien souvent, doivent faire des kilomètres pour se rendre de l'autre côté de l'île afin de profiter de la plage. Les familles les plus modestes pourraient être les premières à en profiter. Pourquoi pas une marina, comme il en existait dans le passé ?

c. Tout doit être fait pour :

- encourager et favoriser les modes de transport doux et respectueux de l'environnement, comme l'aménagement de pistes cyclables, la plantation d'arbres pour créer de l'ombre et rendre la marche plus agréable, tout le long du front de mer.
- installer des aires de repos à l'abri du soleil, des points d'eau, ...
- préserver la santé, en interdisant le commerce d'alcool et du tabac, en aménageant des parcours de santé (ombragés),...
- développer des espaces à la vente directe de produits bio, artisanaux
- réaliser des jardins pédagogiques.
- démocratiser la connaissance de l'histoire de la ville et de l'île avec des plaques explicatives, des fresques historiques, des liens avec un réseaux de connaissances à l'international...
- créer une zone permanente en faveur l'expression artistique

En définitive, nous pouvons nous acheminer vers un espace d'enrichissement et de partage, novateur dans sa conception et son articulation. Dans ce cas, il est inévitable de dévier l'axe de circulation actuel pour préserver la qualité environnementale et sociétale du cœur du projet.



d. Des besoins et des enjeux complémentaires.

A ce stade du débat, aucun des scénarios proposés ne fait l'unanimité. Cependant, les points de convergences sont les suivantes :

1-La fluidification du trafic.

- Puisque dans ce projet fait beaucoup pour améliorer la circulation en voiture il faudra aussi développer les transports en commun (réseau ferré notamment), afin de créer un équilibre.
- En finir avec les ralentissements par des feux, des rond-points ou des bretelles entre le pont Pasteur et la Jamaïque, car les propositions actuelles s'apparentent à un déplacement du problème des embouteillages mais ne règlent rien au final. faire sauter le dernier goulot d'étranglement.
- Aller donc jusqu'au bout de la logique en continuant le tracé en 2x2 voies jusqu'au niveau de la Jamaïque où on retrouve une 2x2 voies.
- Réfléchir aussi à l'aménagement du Boulevard Sud (Avenue Jean Jaurès) pour permettre un axé direct d'Ouest en Est pour ceux qui traversent simplement Saint Denis sans avoir à s'arrêter.

2-l'ouverture à la mer.

- Le front de mer Est (le Chaudron, Sainte Clotilde, ...) doit bénéficier des mêmes attraits pour permettre à toutes les familles dionysiennes de se ré-approprier la mer et accéder rapidement aux activités maritimes.
- L'aire de pique-nique de la Jamaïque, déjà très prisée les dimanches et jours fériés, devrait constituer un pôle d'équilibre par rapport au Barachois. Nous pouvons d'ores et déjà anticiper le déplacement prévu de la décharge publique et son aménagement futur.

3-le volontarisme politique

- Prendre le parti de diminuer par 2 le nombre d'automobiles individuelles, d'ici 2050 pour retrouver le parc de 1990, comme le demande le conseil d'Etat.
- Ne pas faciliter l'augmentation du transport individuel polluant, en évitant par exemple la création de silo de parking.
- Créer des villages auto-centrés, responsables et à taille humaine (le quart d'heure proximité).
- Publier les besoins en emploi et préparer l'embauche des Réunionnais à tous les postes.

Tout projet d'aménagement est avant tout un projet d'ordre social, il doit améliorer la cohésion sociale à l'échelle du pays. Un rapport d'impact social, notamment l'emploi des jeunes, est absolument nécessaire.

4-Nos conclusions.

Quel que soit le scénario choisi ou proposé suite au débat public, s'il laisse ouvert les compléments que nous avons identifiés, il ne peut souffrir des réserves suivantes :

- Calibrer le projet suivant un calendrier de diminution du transport individuel.
- Prendre en compte le phénomène de réchauffement climatique et de montée des eaux (pour exemple la NRL a été porté à 12m au dessus du niveau de la mer)
- Définir un front de mer d'un seul tenant d'Ouest en Est.
- Repenser l'espace en aval du Boulevard Sud jusqu'à la mer, notamment pour améliorer la ventilation naturelle d'une urbanisation rénovée en 3 ou 4 villages.
- Dépenser plus aujourd'hui n'est pas le problème si l'objectif est d'éviter aux générations futures un travail inachevé qui leur coûterait bien plus cher à redresser.
- Priorité aux transports collectifs propres et aux véhicules non carbonés,

Et enfin, si enfouissement de la route, alors,

- contrôler sévèrement l'émission des gaz d'échappement dans la période transitoire.
- renouveler l'air contraint dans le tunnel par un système peu énergivore.

ÉDITO

LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ : LE COMBAT ESSENTIEL

La rédaction de Témoignages s'est engagée pleinement dans la bataille contre la pauvreté. Depuis ces derniers temps, vous avez pu lire de multiples éditoriaux, ainsi que de nombreux articles de fond. Pour nous ce combat est aussi important que celui contre le réchauffement climatique.



Les chiffres parlent d'eux même, 218 000 réunionnais vivent dans la grande pauvreté. 103 790 réunionnais subissent le mal logement. 1 personne sur 4 ne peut subvenir à ses besoins essentiels. La Réunion est qualifiée de département hors norme. 4 villes (St Pierre, le Tampon, St Paul, St Denis) sont classés parmi les 10 villes les plus pauvres de France.

Cette situation intolérable amène à une prise de conscience immédiate. La source de la pauvreté est connue. Elle est issue d'une économie de comptoir dans laquelle on nous oblige à vivre. L'économie de comptoir peut se voir juste aux 15 000 containers vides qui attendent au Port. Nous ne produisons rien qui puisse remplir ces containers, équilibrer notre balance commerciale, créer des emplois et sortir notre peuple durablement de la pauvreté.

Au vu de la situation dramatique, de multiples rapports sortent, INSEE, OXFAM, UNICEF et autres, repris bien après nous par les autres médias. Il n'est pas la question de faire de la concurrence, mais juste de constater que Témoignages est au cœur des combats essentiels pour notre pays, comme il a toujours été depuis plus de 70 ans.

Après le constat, il est temps d'unir le peuple réunionnais dans son ensemble pour éradiquer la pauvreté dans notre pays. Il n'est pas la question de stratégie électorales mais d'un objectif que l'on doit impérativement atteindre pour notre peuple.

« Le plus grand des maux est de devoir soutenir le fardeau de la pauvreté. »

Mocharraffoddin Saadi ; Le jardin des roses - XIII^e siècle

Nou artrouv'

David Gauvin

DÉPUTÉS DE LA MAJORITÉ : DÉPUTÉS DE LA HONTE ?

L'observatoire des inégalités a présenté son « *rapport sur la pauvreté en France* » dernièrement, en insistant sur le fait que les personnes les plus frappées ne sont pas forcément celles qui étaient en difficulté avant la crise. Pour exemple, nous voyons des restaurateurs qui se retrouvent en difficultés car en baissant leur rideau, c'est leurs loyers qu'ils ne pourront plus payés. Ainsi, les plus fragiles sont à nouveau privés de ressources, rejoignant les personnes sans emploi en difficultés. C'est clairement une bombe à retardement !



Dans ce contexte difficile, nos chers députés de la majorité n'ont rien trouvé de mieux que de demander un rééquilibrage judiciaire en faveur des bailleurs pendant l'hiver. On se demande bien ce qui se passe dans la tête de ces derniers depuis le début de leur mandat. À croire qu'il n'y a aucune fibre sociale en eux après les nombreux textes contestés qu'ils ont voté pour la plupart sans trop y comprendre grand choses.

Ces derniers se justifient par l'histoire d'une propriétaire qui s'est retrouvée à la rue, faute de pouvoir récupérer son bien. Nous reconnaissons tous que cela a été dramatique mais pourquoi ne pas parler du nombre d'expulsions locatives en nette augmentation depuis 2018. Ce chiffre a augmenté de 41% en dix ans. Le drame de ces familles jetées à la rue semble pourtant moins affecter nos chers députés qu'une histoire isolée de propriétaire malheureuse.

Par cet exemple, nous voyons clairement que ces députés souhaitent opposer les locataires aux propriétaires, et surtout remettre en cause la trêve hivernale nécessaire pour protéger les personnes vivant dans une grande précarité. La période de trêve hivernale est fixée chaque année du 1er novembre au 31 mars : elle signifie que durant cette période, l'État n'accorde aucun concours de la force publique pour procéder à des expulsions locatives et ce, pour ne pas mettre à la rue des personnes en pleine période hivernale. Rappelons le, que face à la propagation du Covid-19, dès le 12 mars, le Président de la République a annoncé le report inédit de fin de la trêve hivernale jusqu'au 31 mai.

L'assemblée nationale, composée majoritairement de ces mêmes députés, l'ont voté sans rechigner et c'est ces mêmes députés qui aujourd'hui, souhaite s'attaquer aux locataires.

Si nous ne bougeons pas les choses, l'institut de recherches économiques et sociales, déclare que la crise risque de mettre entre 2,5 et 2,8 millions de ménages en difficultés pour payer leurs loyers.

Alors agissons pour limiter davantage l'impact désastreux de cette crise.

Bertrand Ancelly

TÉMOIGNAGE DE MICHEL ONFRAY : LA COVID FAIT SORTIR DU... SILLON



Le témoignage de Michel Onfray, ci-dessous arbitrairement résumé (ce dont nous nous excusons) n'est pas sans rappeler les travaux du psychanalyste suisse Carl Gustav Jung. Celui-ci empruntait l'expression de « *numineuse* ». Il évoque ainsi l'émergence d'un surplus de vie mettant fin à un désordre biologique et émotionnel. En découle l'impression que la plus petite partie de vos molécules et jusqu'à votre corps tout entier se sentent concernés. La vie chasse la mort pour rendre plus vivant qu'à l'ordinaire. De fait la personne se perçoit comme « *centrée* », individuée. Elle sort d'un tumulte énergétique qui la remet plus en harmonie avec l'ordre cosmique extérieur, ce que Jung nomme « *expérience d'individuation* ». Se sentir plus entier pourrait impliquer que notre personnalité serait morcelée, en conflit d'opposition (« *oxymore* » dit Onfray) sans exprimer la moindre pathologie avérée.

Relevons fidèlement son témoignage : « *Cet état physique et psychique est un état lumineux. Une qualité de lumière : un genre d'anti lumière pour être plus précis, ce n'est pas le clair ou l'obscur, la clarté ou les ténèbres, le jour ou la nuit, non car seul l'oxymore permet d'en rendre compte, c'est une obscure clarté.* »

Michel Onfray pense avoir contracté le virus lors d'un voyage d'exploration en menant une enquête sur la guerre que conduit l'Arménie au Haut-Karabagh. Il dit encore : « *Sur la ligne de front dans les tranchées, nous rencontrons une quinzaine de soldats qui échangent parfois des coups de feu avec les Azéris postés à 200 m. Dans les tranchées où nous sommes, ils nous montrent des photos de soldats qu'ils ont tués bien sûr, personne ne porte de masque...* »

A son retour d'un séjour sans doute éprouvant, notamment pour ses défenses immunitaires, il ressent « *une défaillance, un cauchemar qui débouche dans le corps et dans l'âme, le cœur et l'esprit, comme un torrent descendu de la montagne déborde de son lit puis ravage tout sur son passage. C'est une entrée un peu plus profonde dans le monde du Covid* ».

Il lui vient une multitude d'images telles « le nématode » évoqué dans son livre « *Cosmos* », « *un ver parasite qui prend possession de vos intestins* » ... « *Fièvre, courbatures, migraines, angoisses de mort.* » Ses nuits sont chaotiques. Il est « *le champ de bataille du virus* ». « *Les yeux brûlent dès le réveil* » ... « *Les courbatures écrasent le corps au matelas comme l'attraction universelle plaque au sol le moindre gramme de terre. Les migraines ne laissent aucune disponibilité intellectuelle. Le scanner de l'abdomen ne révèle aucune trace.* » Il rédige un texte, publié dans la revue « *Front populaire* », sans interruption en 4 h 30, que nous interprétons.

« *Le jour s'est levé, la lumière inonde la ville de Caen.* »

Ce témoignage évoque en nous analogiquement les expériences qualifiées de « *numineuses* » par Rudolph Otto (1869-1937) dans son ouvrage « *Le Sacré* » dont les fondements matérialistes sont pour l'instant invisibles, mettant en échec les tentatives de rationalisation des scientifiques. Ce terme de « *numineux* », repris par Jung pour appréhender la notion de « processus d'individuation » qualifierait par le ressenti l'unification fugitive de l'organisme. La « *numinosité* » de ce ressenti puiserait ses potentialités de la dimension quantique (Lothar Schafer, (1934 - juin 2020) jusqu'à l'identité psychologique unissant tous les composants du vivant.

Après une telle expérience numineuse (que j'ai vécue) et que vous souhaiteriez peut-être vivre (selon mon témoignage) tant elle est fortifiante psychiquement et organiquement (sans virus cette fois), vous n'auriez pas besoin de vous regarder dans une glace pour savoir qui vous êtes. L'image de « *sortir du sillon* » illustre la sensation d'un changement de vie qui s'opère en vous. Il résulterait de forces de vie qui vous aident à dépasser un état délirant et dissocié et vous font vous sentir exister, renouvelant votre façon d'Être, de Penser et d'Agir, le changement au niveau de l'Être primant.

Nos investigations attendront que Michel Onfray en dise plus sur son expérience « lumineuse » avant de poursuivre sur cette voie.

Frédéric Paulus – CEVOI-E
Centre d'Etudes du Vivant de l'Océan Indien-Europe, le 15/12/20.



IN ZISTOIR POU RAKONT DSU GALÉ

« Sète-issi la lé for, sète-la lé pli for ankòr. » Mézami si zot téi vé in landroi d'vi, dann tan lontan, téi falé alé la boutik ;la boutik-la l'avé d'moun téi vien an komissyon. L'avé dmoun téi vien arienk pars zot téi trouv la konpagni d'moun.l'avé galman sak téi vien pou zoué inn parti d'kart sansa inn parti domino. Dé foi l'avé galman bataye kok pars lété landroi sak l'avé kok bataye téi antrène in pé son zaimo avan mète ali o ron épi fé kroiz ali pou d'bon.Boutik Ah-Moye lété konm tout boutik in o-lyé pou la vi sosyal. La mèm si ou téi vé, ou i pouvè gingn nouvèl inn, nouvèl l'ot .Dovan la boutik ou lété an promyèr kan in kor téi pass pou alé légliz.

Dovan la boutik té aussi l'androi demoun l'avé in kont pou réglé téi vien réglé. Lé sinp pars sé la ké ou téi pé oir out l'énmi d'in zour sansa dé plizyèr zour. La plipar d'tan lété lo mèm bann batayér : l'avé in sèrtin La Kastrol épi in dénomé Laroz-èz, d'après mwin sa lété dè kouzin in pé loin, mé alé savoir pou kossa,lé dé téi manz pa in grinnsèl ansanm. l'avé aussi ti-Valantin épi gran !koutiré sansa gran zavyé.L'avé ankòr bann Patrankil, tout la famiy téi bataye ansanm. Après l'avé ankòr d'ot mé par a-kou tazantan, kan in mové kolèr la ranimé. Par l'fète, pou kossa zot téi bataye,lo rézon lété pa touttan klèr. In bon rézon, in mové rézon mé lo pli sir lété k'zot téi bataye.

Mé mésyé Ah-Moye dann tousala ? Mésyé Ah-Moye épi son bann pli gran garson téi mèl pa tro dan l'afèr, pars tout fasson tout lété son kliyan, é li l'avé poin intére d'ète pou inn, kont l'ot. Donk, in zour Gran zavyé avèk garsonValantin l'avé roul in kou toulé dé dovan la boutik. Koud pyé kou d'poin la doné é kan té fini la gèl inn konm la gèl l'ot lété in pé plushé ;Mé alé konète pou kossa, zandarm la mélé zour-la. Li l'ariv arienk lo soir,mé li l'arivé é demoun la parti rode Gran zavyé épi garson Valantin pou fé ésprik azot zot ka.Zot l'arivé mé avèk zot famiy si tèlman demoun l'avé pèr téi fé in pèlmélaz zénéral.

Toutt téi koz an mèm tan si tèlman zandarm Dubois avèk i son bèl shoal blan téi konpran pa arien. Déza li koz pa kréol alor zot i pé konprann ké lété in pé difissil pou li fé son l'ankète. si tèlman zandarm Dubois la déside alé oir Ah-Moye pou sèye démèl lo koi di kèss pou sèye konète kossa l'arivé, kissa la komanssé mé kan li la poz son késtyon Ah-Moye la konpri lo danzé é kont pad si li pou di in mo pli o k'lot.

Zandarm la di :Meusyeu Ah-Moye ki a komanssé la bagar ? .Lo komèrssan la di : 3sète issi lé for, l'ot la lé pli for ankòr. »Dubois la komanss nèrvé épi li la di : "A-Moye réponsé a ma késtyon !Mé sèl zafèr la la gagné sé : "Sète issi lé pli for, l'ot la lé pli for ankòr". Zandarm Dubois lété dépiité. Alor lo komèrssan la sèrv ali in pti kou d'sèk.Zandarm la di : "Sa i pé gingn avèk ou, mé pa sak mi domann.non.". ;Alor a-Moye la pran son èr lo pli bète é la di : "Mésyé zandarm mi fé arienk sa, réponsé out késtyon. »

Médam, méssyé, La sosyété, si zistoir lé vré li lé vré,si zistoir lé mantèr la pa moin l'otèr.Koton mayi i koul, rosh i flote. L'avé inn foi pou inn bone foi, méssyé lo foi la manz son foi èk in grinnsèl .

Justin

Témoignages
JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR RAYMOND VERGÈS

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
71ème année

Directeur de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau; 1947-1957: Raymond Vergès;

1957-1964: Paul Vergès; 1964-1974: Bruny Payet; 1974-1977:

Jean Simon Mounoussany Amourdom; 1977-1991: Jacques

Sarpédon; 1991-2008: Jean-Marcel Courteaud; 2008-2015:

Jean-Max Hoarau; 2015: Ginette Sinapin

6 rue du général Emile Rollad

B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

Tél.: 0262 55 21 21 - Email : redaction@temoignages.re

Site Web: www.temoignages.re

Tél : 02 62 55 21 21

Publicité: publicite@temoignages.re

CPPAP: 0916Y92433